

DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2020-2021

Domaine	Design et Arts Visuels	
Filière	Communication Visuelle	
Orientation	Cinéma	
Intitulé du module	Atelier production diplôme	
Code	3CVci21	DCV303416F20
Type de formation	Bachelor	
Semestre	Semestre 6	
Crédits ECTS	7	
Prérequis	150 crédits ECTS	
Langue	Français	
Lieu	ECAL	

Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage	Le module vise à initier les étudiant·e·s au métier de producteur, de directeur de production, de régisseur et d'assistant réalisateur. Il les soutient dans la recherche de financement externe pour le film de diplôme (auprès des cantons, des fondations, etc.).
Contenu et formes d'enseignement	<p>Cours sur les mécanismes de production en Suisse et en Europe.</p> <p>Présentation des institutions et entreprises liées à la production (Office Fédéral de la Culture, aides régionales, cantonales, programme MEDIA, Eurimages, banques d'investissement, télévision, pacte de l'audiovisuel, etc.) ainsi que des associations professionnelles (ARF, SFP, SSFV, GARP, ARC, etc.). Présentation et introduction simple à la gestion d'une salle de cinéma. Présentation des organes de promotion des films (Swiss Films) ainsi que des institutions de formation continue (FOCAL). Rapport aux circuits de distribution des oeuvres, rapport aux festivals.</p> <p>Le cours débouche sur la rédaction d'un dossier de production complet en vue du film de diplôme, comprenant un budget détaillé, un plan de financement et des perspectives d'exploitation.</p>
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Les compétences des étudiant·e·s sont évaluées par un jury sur la base du dossier de production et d'un budget conforme à la somme allouée par l'école.</p> <p>Pour l'obtention des crédits, l'étudiant·e doit obtenir la note de 4 au minimum.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation possible par une refonte du dossier de production et/ou du budget corrigeant les lacunes constatées.</p> <p>Pas de remédiation possible après répétition du module.</p> <p>Répétition l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de l'orientation.</p>
Enseignant·e·s	Lionel Baier, Elsa Amiel (1 ^{ère} assistante et réalisatrice, à confirmer), Jean-Guillaume Sonnier, ainsi que les invité·e·s des diverses institutions

Responsable du module	Lionel Baier	
Descriptif validé le	14 octobre 2020	par Lionel Baier